



COMMISSION DES FINANCES

Mardi 24 mai 2016 à 11h30

A Auxerre (Au Bureau du Comité)

Présent(e)s : Mmes Plat Delphine et Valtat Sylvie.
Mrs Taffineau Didier, Borsato Yves et Lecot Reynald

1. Dispositions financières des Comités 89 et 58

Depuis le début de la saison sportive, une convention a été signée entre les Comités de la Nièvre et de l'Yonne, pour différents championnats. Lors de notre dernière réunion, le lundi 2 mai 2016 à Saint Amand en Puisaye, nous avons évoqué une harmonisation des dispositions financières, notamment pour la péréquation. Sylvie Valtat a travaillé sur ce dossier et fait une proposition devant la commission.

→ Voir Annexe 1

2. Dispositions financières du Comité de l'Yonne pour 2016 - 2017

Partant des propositions de l'annexe 1, nous avons travaillé sur les dispositions 2016 – 2017, qui seront présentées lors de l'Assemblée Générale du 17 juin 2016 à Avallon.

→ Voir Annexe 2

3. Améliorations et modifications

Quelques titres ont été modifiés, complétés voir ajoutés, comme pour la e-marque qui devait figurer dans les dispositions financières de la saison prochaine.

4. Evolution des dispositions financières en %

→ Voir Annexe 3

La séance est levée à 14h15.

La Secrétaire de Séance

Sylvie VALTAT

Le Trésorier

Yves BORSATO

Comité de l'Yonne de Basket-Ball

Maison des Sports - 16 bd de la Marne - BP 11 - 89010 Auxerre Cedex

Tél. : 03 86 52 37 49 ● Fax : 03 86 51 27 17 ● E-mail : cdbasket.89@wanadoo.fr ● Site : www.basket89.fr

N° SIRET 429 828 106 00022 - CODE APE 9312Z - RNA : W9 1000826